



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 4 décembre 2024, laquelle se tiendra immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération débutant à 19 h, à la salle du conseil située au 25, rue l'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

(Numéro 2024-40072)

Nature et effets : La demande vise à régulariser l'implantation du bâtiment principal du commerce « Les Serres Frank Zyromski Inc. » en marge avant à 4,74 mètres du chemin Laliberté, alors que le règlement exige une marge avant de 6 mètres.

Localisation : Cadastre : 6 140 701
1853, chemin Laliberté
Matricule : 2644-11-3518

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 7^e JOUR DE NOVEMBRE 2024

Catherine Denis-Sarrazin
Greffière et directrice générale adjointe